



Professionnellement engagés, socialement responsables

Les cadres aussi ont le droit à la parole

Depuis plusieurs années, la CGT développe son activité en direction des cadres.

Avant la fusion, elle s'inquiétait déjà, tant à la DGI qu'à la DGCP du positionnement et du rôle que l'on souhaitait leur faire jouer dans ces deux directions. S'il est logique pour l'administration d'attendre des cadres de mettre en œuvre les réformes décidées par les autorités publiques, il ne l'est pas d'espérer d'eux une adhésion aveugle aux logiques qui les motivent.

Avec la fusion les craintes se sont confirmées : c'est bien eux qui doivent la mettre en place à marche forcée pour tenir l'objectif de 2012, sans moyens, mais toujours dans un contexte de culture de résultat et de performance.

Ainsi les difficultés déjà identifiées avant la fusion n'ont fait que s'aggraver : perte d'autonomie, absence de marges de manœuvres, indicateurs toujours plus nombreux, moyens insuffisants, perspectives de carrière limitées et manque de visibilité, positionnements extrêmement flous, sentiment de déclassement, absence de soutien, manque de formation... la liste est longue et peut concerner tous les niveaux d'encadrement selon le sujet.

A cette liste, s'est ajoutée une nouveauté liée à la fusion : une désorganisation générale dans les structures fusionnées DDFIP et DRFIP, dans lesquelles la notion de fonctionnement collégial de l'équipe de commandement a perdu tout son sens.

Les cadres sont en première ligne pour constater le décalage entre les grandes annonces de la direction générale et la réalité des services. Au lieu d'une fusion qui se voudrait porteuse d'amélioration de l'exercice des missions, ils sont obligés de faire face aux désordres que connaissent les services opérationnels, où se combinent tous les ingrédients d'un fonctionnement erratique, d'une démotivation généralisée et d'une menace sur les missions.

Ils ont parfaitement compris que les schémas d'organisation les plus performants sont impuissants, à freiner la dégradation inéluctable du fonctionnement des services et des conditions de vie au travail.

Ils sont bien placés pour évaluer l'importance des mesures fiscales qui ont asséché les finances publiques (bouclier fiscal, réforme des droits de successions, TVA à 5,5% pour les restaurateurs et dans le bâtiment, réforme de la taxe professionnelle, maintien des niches fiscales, plan de relance avec remboursements aux entreprises à guichets ouverts, quasi suppression de l'ISF...), et peuvent dès lors apprécier à leur juste valeur les discours actuels sur la dette, qui justifient l'absence de moyens pour faire fonctionner les services et les suppressions d'emplois.

Montreuil, le septembre 2011

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.80.16



Les enjeux de la période actuelle ne se limitent pas à une simple réorganisation administrative. Les réformes initiées dans notre ministère sont liées au débat ouvert autour de la Révision générale des politiques publiques(RGPP) et de la Réforme de l'administration territoriale (RÉATE). Avec la volonté affichée de réduire le rôle de régulateur et de cohésion sociale encore exercé par les différentes administrations de notre pays, c'est la conception de la Fonction publique « à la française » qui est remise en cause.

Dans ce contexte, la CGT Finances Publiques a un rôle important à jouer dans les discussions menées depuis la mise en place de la DGFIP. En effet, nous jugeons indispensable une modernisation du service public dans toutes ses composantes pour mieux répondre aux attentes des citoyens, des usagers et pour une meilleure efficacité sociale de nos missions.

Dans ce sens, le syndicat CGT Finances Publiques, avec sa fédération des finances, met en débat des alternatives en s'appuyant sur les valeurs du service public.

Dans votre catégorie, le choix électoral dépasse largement la désignation de vos représentants en CAP. Il se pose plus en terme d'appréciation des différentes démarches syndicales. La CGT Finances Publiques a démontré qu'elle était capable de construire des propositions cohérentes et de défendre l'intérêt de tous les personnels, lors des discussions sur les règles de gestion. Un guide vous sera personnellement adressé récapitulant par grade les propositions de la direction générale et les analyses de la CGT mettant en perspective les avancées obtenues ou les discussions encore à venir. Il sera également en ligne sur le site de la CGT Finances Publiques.

Au delà, et pour la première fois, les représentants aux comités techniques locaux et ministériels seront élus. C'est un moment démocratique important pour les relations sociales à la DGFIP. Dans ces instances, la CGT finances publiques continuera à intervenir sur les questions collectives spécifiques qui concernent les cadres, telles que les missions, les

conditions de vie au travail, leur positionnement, les moyens de fonctionnement, l'organisation des services et les suppressions d'emplois, qu'ils sont chargés de mettre en œuvre sur le terrain alors qu'ils n'y adhèrent pas.

Pour la CGT Finances publiques, les cadres sont des salariés au même titre que les autres. Ils ont des aspirations et des revendications. Elles sont particulièrement liées à leur positionnement et à leur rôle.

Voilà pourquoi, la CGT Finances Publiques développe des propositions pour un autre management, respectueux des hommes et des femmes, emprunt de solidarité. La CGT vise à transformer les finalités du management en articulant les dimensions économiques et sociales, en restaurant le rôle contributif des cadres et en valorisant l'expertise.

Le système fondé sur des critères comportementaux met au second plan les qualifications, confond performance et disponibilité, pénalise les femmes et peut mettre en péril la vie privée notamment quand il est associé à des mobilités géographiques durables.

Les modes de management en œuvre aujourd'hui tendent à transformer les cadres en simples exécutants et leur dénie tout droit d'intervention réel tant sur les objectifs que sur les process de travail. Ils sont souvent entre le marteau et l'enclume : soumis aux exigences hiérarchiques de rendement dans un contexte de réduction drastique des moyens et démunis face à la dégradation des conditions de vie au travail de leurs équipes.

A l'inverse, la CGT Finances Publiques considère qu'ils doivent pouvoir faire valoir leur éthique professionnelle, leurs propositions et disposer des moyens nécessaires pour un bon accomplissement des missions et de bonnes conditions de vie au travail des agents.

Le vote de chacune et chacun d'entre vous aura donc toute sa signification pour donner plus de force à cette démarche novatrice portée par la CGT, tant localement qu'au niveau ministériel.



Le 20 octobre 2011,

vous aurez l'occasion de délivrer un message fort au ministère, à la direction générale ! Ne la ratez pas !

Votez CGT !